

EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

François PETITJEAN
Christophe PETITJEAN
Cyrille KAH
Marie-Josèphe BOUCQ

EXPERTS COMPTABLES

Cyril MICHEL
Stephen BANASZCZUK
SIEGE SOCIAL

55000 BAR LE DUC
29, Bld. de la Rochelle

Tél. : 03 29 79 04 42
Fax : 03 29 76 37 17

AGENCES :

55200 COMMERCE
1 bis, rue de Lisle

Tél. : 03.29.91.04.50
Fax : 03.29.91.32.79

52100 SAINT-DIZIER
13, rue du Dr Desprès

Tél. : 03.25.56.33.19
Fax : 03.25.56.29.64

54320 MAXEVILLE
19, rue de la Meuse

Tél. : 03.83.97.83.10
Fax : 03.83.97.06.24

ASS OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD

10 rue Lapique
55000 BAR LE DUC

Autres services de réservation et activités connexes

COMPTES ANNUELS au 31/12/2018

FIDUREX

Société d' Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de la région Lorraine.
Commissaire aux comptes membre de la compagnie régionale de Nancy

29, Bld. de la Rochelle 55000 BAR LE DUC

Tél. 03 29 79 04 42

Fax.

Courriel. fidurex@fidurex.fr

Sommaire

1. ATTESTATION

Rapport de présentation des comptes annuels	1
---	---

2. BILAN

Bilan ACTIF et PASSIF	2
-----------------------	---

Détail bilan ACTIF et PASSIF	3
------------------------------	---

	5
--	---

3. COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat	10
--------------------	----

Détail du compte de résultat	11
------------------------------	----

	13
--	----

4. ANNEXE

Règles et méthodes comptables	18
-------------------------------	----

Notes sur le bilan	19
--------------------	----

	21
--	----

5. DOCUMENTS FISCAUX

28

Rapport de présentation des comptes annuels

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de l'association et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 11/01/2016, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	277 510
Total des ressources	127 649
Résultat net comptable (Excédent)	12 631

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à BAR LE DUC
Le 12/04/2019

Marie Josèphe BOUCQ
Expert-Comptable

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

BILAN

Bilan ACTIF et PASSIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 099,00	1 099,00		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillag	37 256,73	37 256,73		
Autres immobilisations corporelles	35 286,27	27 688,75	7 597,52	4 738,63
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	22 500,00		22 500,00	3 720,00
ACTIF IMMOBILISE	96 142,00	66 044,48	30 097,52	8 458,63
Stocks				
Marchandises	10 631,98	928,37	9 703,61	10 353,49
Créances				
Usagers et comptes rattachés	16 382,74	5 971,94	10 410,80	5 318,34
Autres créances	60 924,92		60 924,92	41 397,85
Divers				
Disponibilités	163 591,49		163 591,49	212 256,07
Charges constatées d'avance	2 781,78		2 781,78	2 429,36
ACTIF CIRCULANT	254 312,91	6 900,31	247 412,60	271 755,11
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	350 454,91	72 944,79	277 510,12	280 213,74

Bilan ACTIF et PASSIF

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Réserves statutaires ou contractuelles	35 621,22	35 621,22
Autres réserves	17 000,00	12 000,00
Report à nouveau	86 962,82	82 556,04
RESULTAT DE L'EXERCICE	12 631,13	9 406,78
FONDS PROPRES	152 215,17	139 584,04
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	4 754,00	4 754,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 754,00	4 754,00
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 998,70	37 105,35
Dettes fiscales et sociales	48 771,70	64 519,99
Autres dettes	30 754,55	30 480,36
Produits constatés d'avance	5 016,00	3 770,00
DETTES	120 540,95	135 875,70
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	277 510,12	280 213,74

Détail bilan ACTIF et PASSIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205000 - Logiciels	1 099,00		1 099,00	1 099,00
280500 - Amortis.logiciel		1 099,00	-1 099,00	-1 099,00
	1 099,00	1 099,00		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillag				
215400 - Matériel et outillage	37 256,73		37 256,73	37 256,73
281540 - Amort mat et outillage		37 256,73	-37 256,73	-37 256,73
	37 256,73	37 256,73		
Autres immobilisations corporelles				
218100 - Instal.gales, agenct, aménagt.di	7 145,33		7 145,33	11 193,98
218300 - Matériel de bureau	25 766,52		25 766,52	24 351,52
218400 - Mobilier	2 374,42		2 374,42	2 374,42
281810 - Amortis. instal. gales, agenct. di		4 680,62	-4 680,62	-11 193,98
281830 - Amortis. matr.bureau et inform		22 021,08	-22 021,08	-21 475,14
281840 - Amortis. mobilier		987,05	-987,05	-512,17
	35 286,27	27 688,75	7 597,52	4 738,63
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
261000 - Parts bplc	22 500,00		22 500,00	3 720,00
	22 500,00		22 500,00	3 720,00
ACTIF IMMOBILISE	96 142,00	66 044,48	30 097,52	8 458,63
Stocks				
Marchandises				
370000 - Stocks de marchandises	9 200,87		9 200,87	8 794,86
370001 - Stock jeu firmin	1 431,11		1 431,11	1 558,63
397000 - Dépréciations stocks de marcha		928,37	-928,37	
	10 631,98	928,37	9 703,61	10 353,49
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
411000 - Clients	10 410,80		10 410,80	5 318,34
416000 - Clients douteux ou litigieux	5 971,94		5 971,94	4 952,18
491000 - Dépréciations comptes clients		5 971,94	-5 971,94	-4 952,18
	16 382,74	5 971,94	10 410,80	5 318,34
Autres créances				
401000 - Fournisseurs	1 876,16		1 876,16	3 082,33
444100 - Cice	2 959,00		2 959,00	3 362,00
445661 - Tva déductible sur achats				178,58
445662 - Tva déductible sur frais générau	2 414,92		2 414,92	2 398,32
445663 - Tva sur factures hors prestataire	171,00		171,00	173,01
445664 - Tva sur achats de prestations	2 027,00		2 027,00	933,67
445670 - Crédit de tva à reporter	1 554,00		1 554,00	475,00
445800 - Régularisation de tva collectée				1 369,51
445860 - Tva sur factures non parvenues	855,51		855,51	1 528,19
467101 - comptes debiteurs (ligny)	1 872,00		1 872,00	1 872,00
468700 - Divers - produits à recevoir	47 195,33		47 195,33	27 166,24
496700 - Dépréciations autres cptes debit				-1 141,00
	60 924,92		60 924,92	41 397,85
Divers				

Détail bilan ACTIF et PASSIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
Disponibilités				
511200 - Chèques à encaisser	130,50		130,50	
512100 - Banque populaire lorraine cham	45 147,91		45 147,91	36 851,39
512200 - Livret association	76 624,63		76 624,63	5 493,15
512201 - Livret a - bpl	41 284,86		41 284,86	83 082,72
512301 - Ancien compte bpl				86 533,59
512400 - Caisse des depots	1,60		1,60	1,60
530000 - Caisse	297,49		297,49	293,62
530100 - Caisse ligny	104,50		104,50	
	163 591,49		163 591,49	212 256,07
Charges constatées d'avance				
486000 - Charges constatées d'avance	886,36		886,36	547,44
486002 - Assurance d'avance	1 895,42		1 895,42	1 881,92
	2 781,78		2 781,78	2 429,36
ACTIF CIRCULANT	254 312,91	6 900,31	247 412,60	271 755,11
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	350 454,91	72 944,79	277 510,12	280 213,74

Détail bilan ACTIF et PASSIF

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Réserves statutaires ou contractuelles		
106300 - Réserves statutaires ou contract.	35 621,22	35 621,22
	35 621,22	35 621,22
Autres réserves		
106800 - Réserve projets	17 000,00	12 000,00
	17 000,00	12 000,00
Report à nouveau		
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	86 962,82	82 556,04
	86 962,82	82 556,04
RESULTAT DE L'EXERCICE	12 631,13	9 406,78
Subventions d'investissement		
131000 - Subventions d'équipement		3 000,00
139000 - Subventions inscrites au c/r		-3 000,00
FONDS PROPRES	152 215,17	139 584,04
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
151800 - Autres provisions pour risques ligny	4 754,00	4 754,00
	4 754,00	4 754,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 754,00	4 754,00
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	26 470,21	22 419,48
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	1 860,49	3 417,87
408226 - Honoraires np	7 668,00	11 268,00
	35 998,70	37 105,35
Dettes fiscales et sociales		
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	15 789,02	14 681,75
431000 - Urssaf	430,44	18 700,00
437000 - Arccco	4 892,41	4 901,93
437100 - Prevoyance non cadre mutex	726,60	518,40
437800 - Autres caisses	744,24	748,00
438200 - Charges sociales s/congés à payer	5 320,98	4 742,27
438600 - Charges sociales - charges à payer	16 055,70	16 055,70
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices	117,00	322,00
445720 - Tva 20 %		563,80
445730 - Tva sur encaissement	1 361,27	
448600 - Etat - autres charges à payer	250,00	250,00
448630 - Formation prof continue cap	2 613,90	2 709,56
448632 - Taxe d'apprentissage cap	470,14	326,58
	48 771,70	64 519,99
Autres dettes		
411000 - Clients	673,80	285,00
467100 - Autres comptes créditeurs ligny	6 717,36	6 717,36
467901 - Ville billetterie	1 351,96	1 351,96
467902 - Depot vente	782,29	612,90
467903 - Recettes camping 2010	17 278,09	17 278,09
467982 - Billetterie hors info	64,00	64,00
468620 - Subvention a reverser	3 887,05	4 171,05

Détail bilan ACTIF et PASSIF

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
Produits constatés d'avance	30 754,55	30 480,36
487000 - Produits constatés d'avance	5 016,00	3 770,00
	5 016,00	3 770,00
DETTES	120 540,95	135 875,70
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	277 510,12	280 213,74

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT						
Produits des prestations	127 649,48		90 388,98		37 260,50	41,22
Subventions de fonctionnement	369 763,06		394 631,91		-24 868,85	-6,30
Autres produits de gestion courantes	1 288,29		2 265,28		-976,99	-43,13
Quote-part subvent. d'invest.			150,00		-150,00	-100,00
Reprises de prov. & Transf.	5 878,93		13 498,01		-7 619,08	-56,45
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	504 579,76	100,00	500 934,18	100,00	3 645,58	0,73
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Consommations	72 211,92	14,31	51 798,01	10,34	20 413,91	39,41
Services extérieurs	22 109,15	4,38	32 853,19	6,56	-10 744,04	-32,70
Autres services extérieurs	82 031,79	16,26	115 975,79	23,15	-33 944,00	-29,27
Impôts et taxes et vers assim	9 339,81	1,85	9 926,42	1,98	-586,61	-5,91
Salaires et Traitements	234 210,68	46,42	214 729,32	42,87	19 481,36	9,07
Charges sociales	68 611,62	13,60	60 537,23	12,08	8 074,39	13,34
Amortissements et provisions	3 033,59	0,60	4 819,03	0,96	-1 785,44	-37,05
Autres charges courantes gest.	343,66	0,07	1 365,01	0,27	-1 021,35	-74,82
TOTAL CHARGES FONCTIONNEMENT	491 892,22	97,49	492 004,00	98,22	-111,78	-0,02
RESULTAT FONCTIONNEMENT	12 687,54		8 930,18		3 757,36	42,07
Produits financiers	670,12		596,60		73,52	12,32
Résultat financier	670,12		596,60		73,52	12,32
RESULTAT COURANT	13 357,66		9 526,78		3 830,88	40,21
Produits exceptionnels	833,33				833,33	
Charges exceptionnelles	1 442,86				1 442,86	
Résultat exceptionnel	-609,53				-609,53	
Impôts sur les bénéfices	117,00		120,00		-3,00	-2,50

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT DE L'EXERCICE	12 631,13		9 406,78		3 224,35	34,28
Contributions volontaires en nature						
Prestations en nature	24 320,00		24 320,00			
Total des produits	24 320,00		24 320,00			
Mise à disposition gratuite	24 320,00		24 320,00			
Total des charges	24 320,00		24 320,00			

Détail du compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT						
Produits des prestations						
706100 - Encarts animations	2 715,00		2 865,00		-150,00	-5,24
706110 - Adherents prestations services	11 199,16		10 927,56		271,60	2,49
706120 - Encarts panneaux infos	4 050,00				4 050,00	
706125 - Encarts site internet			825,00		-825,00	-100,00
706130 - Visites vah	340,83		396,08		-55,25	-13,95
706135 - St etienne by night	554,21		102,50		451,71	440,69
706140 - Receptif groupes patrimoine	1 657,49		592,50		1 064,99	179,75
706150 - Receptif groupes	21 874,41		23 968,09		-2 093,68	-8,74
706170 - Camping boutique	583,75		322,91		260,84	80,78
706180 - Prestations individuels	1 723,75				1 723,75	
706190 - Camping marche aggro	71 750,00		38 400,00		33 350,00	86,85
706200 - Flaneries contees			402,50		-402,50	-100,00
706215 - Visites beaulieu			37,50		-37,50	-100,00
706220 - Encarts fleurissements	530,00		510,00		20,00	3,92
706230 - Kits firmin	239,97		508,33		-268,36	-52,79
706251 - Vg bdf	858,29		2 298,32		-1 440,03	-62,66
706253 - Vg essilor	362,45		379,16		-16,71	-4,41
706270 - Commission billetterie	1 904,49		2 218,32		-313,83	-14,15
707005 - Ventes 5.5 %	1 754,73		1 730,91		23,82	1,38
707020 - Ventes 20 %	3 597,05		3 296,78		300,27	9,11
708080 - Retro frais postaux	328,35				328,35	
708081 - Retro copies	612,23		284,80		327,43	114,97
708082 - Retro fournitures buro	22,07		22,69		-0,62	-2,73
708083 - Retro eductour	582,50				582,50	
708085 - Retro edition	100,00		100,00			
708086 - Retro documentation	266,25				266,25	
708087 - Retro restaurant	42,50		200,03		-157,53	-78,75
	127 649,48		90 388,98		37 260,50	41,22
Subventions de fonctionnement						
740010 - Fonctionnement comunaute agg	225 645,00		225 645,00			
740030 - Schema developpement comm	33 200,00		29 000,00		4 200,00	14,48
740040 - Eglise saint etienne	17 205,00		17 205,00			
740050 - Cc triaucourt vaubecourt	11 050,00		10 050,00		1 000,00	9,95
740060 - Pays barrois	45 200,46		47 299,76		-2 099,30	-4,44
740080 - Cc val d'ornois	26 295,60		49 113,48		-22 817,88	-46,46
740150 - Subvention rando pb			11 568,67		-11 568,67	-100,00
740160 - NI rando camgs	5 667,00		4 750,00		917,00	19,31
740170 - Formation guide conferencier	4 500,00				4 500,00	
740180 - Subvention murmure de st etien	1 000,00				1 000,00	
	369 763,06		394 631,91		-24 868,85	-6,30
Autres produits de gestion courantes						
758000 - Produits divers gestion courante	18,29		895,28		-876,99	-97,96
758001 - Cotisations	1 270,00		1 370,00		-100,00	-7,30
	1 288,29		2 265,28		-976,99	-43,13

Détail du compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Quote-part subvent. d'invest.						
777000 - Quote-part des subventions viré			150,00		-150,00	-100,00
			150,00		-150,00	-100,00
Reprises de prov. & Transf.						
781500 - Repris.s/provis.risques & charge			2 453,00		-2 453,00	-100,00
781740 - Repris.s/prov.dépréc. créances			1 268,90		-1 268,90	-100,00
781745 - Repris.s/prov.dépréc.aut.créanc	1 141,00				1 141,00	
791010 - Agefos	856,00				856,00	
791020 - Subr ij maladie	28,73		691,51		-662,78	-95,85
791030 - Aps cui cae	3 853,20		9 084,60		-5 231,40	-57,59
	5 878,93		13 498,01		-7 619,08	-56,45
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	504 579,76	100,00	500 934,18	100,00	3 645,58	0,73
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Consommations						
603700 - Variat. stocks marchandises	-406,01	-0,08	1 104,60	0,22	-1 510,61	-136,76
603701 - Variation stock kits	127,52	0,03	218,08	0,04	-90,56	-41,53
604000 - Achats d'études et prestations	40 822,04	8,09	38 169,03	7,62	2 653,01	6,95
606300 - Fournitures entretien et petits eq	25 047,57	4,96	6 915,32	1,38	18 132,25	262,20
606400 - Achats fournitures administrative	2 106,11	0,42	2 235,11	0,45	-129,00	-5,77
607000 - Achats de marchandises exonér	858,00	0,17	1 221,02	0,24	-363,02	-29,73
607100 - Achats marchandise tva 20 %	1 578,94	0,31	602,64	0,12	976,30	162,00
607200 - Achats marchandise tva 5.5 %	2 077,75	0,41	1 332,21	0,27	745,54	55,96
	72 211,92	14,31	51 798,01	10,34	20 413,91	39,41
Services extérieurs						
611000 - Sous-traitance générale			510,00	0,10	-510,00	-100,00
613000 - Locations copieurs	2 251,32	0,45	2 475,19	0,49	-223,87	-9,04
613050 - Location logiciels	1 723,46	0,34	1 636,45	0,33	87,01	5,32
613100 - Location site internet	23,98		-240,01	-0,05	263,99	-109,99
615000 - Entretien et réparations			2 010,34	0,40	-2 010,34	-100,00
615201 - Prestations menage	6 283,10	1,25	6 771,90	1,35	-488,80	-7,22
615600 - Maintenance	7 503,59	1,49	15 732,81	3,14	-8 229,22	-52,31
615610 - Contrats copieurs	2 240,46	0,44	1 787,63	0,36	452,83	25,33
616000 - Primes d'assurance	1 881,92	0,37	1 316,60	0,26	565,32	42,94
618100 - Documentation générale	201,32	0,04	805,28	0,16	-603,96	-75,00
618200 - Frais de formation			47,00	0,01	-47,00	-100,00
	22 109,15	4,38	32 853,19	6,56	-10 744,04	-32,70
Autres services extérieurs						
621100 - Personnel intérimaire	3 861,97	0,77	2 379,06	0,47	1 482,91	62,33
622600 - Honoraires	9 206,00	1,82	12 701,09	2,54	-3 495,09	-27,52
623000 - Publicité	6 573,72	1,30	17 654,05	3,52	-11 080,33	-62,76
623100 - Annonces et insertions			336,00	0,07	-336,00	-100,00
623300 - Foires et expositions	3 577,19	0,71	3 125,18	0,62	452,01	14,46
623600 - Catalogues et imprimés	20 939,44	4,15	39 410,98	7,87	-18 471,54	-46,87
623700 - Publications	7 889,80	1,56	9 573,40	1,91	-1 683,60	-17,59
625100 - Voyages et déplacements	7 602,16	1,51	7 277,23	1,45	324,93	4,47
625150 - Frais de formation	2 148,45	0,43	4 267,38	0,85	-2 118,93	-49,65

Détail du compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
625600 - Missions	111,96	0,02			111,96	
625700 - Relations publiques	3 264,22	0,65	3 652,45	0,73	-388,23	-10,63
626000 - Frais postaux	9 720,41	1,93	8 570,09	1,71	1 150,32	13,42
626100 - Telephone fax internet	4 463,70	0,88	3 786,83	0,76	676,87	17,87
627000 - Frais bancaires	632,50	0,13	664,97	0,13	-32,47	-4,88
628110 - Cotisations professionnelles	2 040,27	0,40	2 577,08	0,51	-536,81	-20,83
	82 031,79	16,26	115 975,79	23,15	-33 944,00	-29,27
Impôts et taxes et vers assim						
630000 - Régul tva ant 2016			1 396,00	0,28	-1 396,00	-100,00
633300 - Formation continue (organisme)	2 613,90	0,52	2 709,56	0,54	-95,66	-3,53
633500 - Taxe d'apprentissage (verst libér	470,14	0,09	326,58	0,07	143,56	43,96
635110 - Contribut° économique territori			250,00	0,05	-250,00	-100,00
635200 - Tva non récupérables	6 255,77	1,24	5 244,28	1,05	1 011,49	19,29
	9 339,81	1,85	9 926,42	1,98	-586,61	-5,91
Salaires et Traitements						
641100 - Salaires appointements	229 975,68	45,58	211 448,06	42,21	18 527,62	8,76
641120 - Ij ss	28,73	0,01	691,51	0,14	-662,78	-95,85
641200 - Congés payés	1 107,27	0,22	81,75	0,02	1 025,52	NS
641300 - Primes et gratifications	2 384,00	0,47	2 508,00	0,50	-124,00	-4,94
641400 - Indemnités et avantages divers	715,00	0,14			715,00	
	234 210,68	46,42	214 729,32	42,87	19 481,36	9,07
Charges sociales						
645100 - Cotisations à l'urssaf	51 309,76	10,17	46 896,33	9,36	4 413,43	9,41
645250 - Cs cp	578,71	0,11	-268,73	-0,05	847,44	-315,35
645300 - Arccco	14 094,95	2,79	12 508,43	2,50	1 586,52	12,68
645305 - Cotisation mutuelle	1 632,50	0,32	1 730,74	0,35	-98,24	-5,68
645310 - Agirc			501,82	0,10	-501,82	-100,00
645315 - Prevoyance cadre et non cadre	3 457,70	0,69	2 040,64	0,41	1 417,06	69,44
647500 - Médecine du travail et pharmaci	497,00	0,10	490,00	0,10	7,00	1,43
649000 - Crédit d'impôt compétitivité entr	-2 959,00	-0,59	-3 362,00	-0,67	403,00	-11,99
	68 611,62	13,60	60 537,23	12,08	8 074,39	13,34
Amortissements et provisions						
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	1 085,46	0,22	1 191,92	0,24	-106,46	-8,93
681140 - Dot amort casques			437,05	0,09	-437,05	-100,00
681730 - Dot. prov. dépréc. stocks en-cou	928,37	0,18			928,37	
681740 - Dot. prov. dépréc. créances clie	1 019,76	0,20	3 190,06	0,64	-2 170,30	-68,03
	3 033,59	0,60	4 819,03	0,96	-1 785,44	-37,05
Autres charges courantes gest.						
654000 - Pertes s/créances irrécouvrable			1 342,90	0,27	-1 342,90	-100,00
658000 - Charges diverses gestion coura	343,66	0,07	22,11		321,55	NS
	343,66	0,07	1 365,01	0,27	-1 021,35	-74,82
TOTAL CHARGES FONCTIONNEMENT	491 892,22	97,49	492 004,00	98,22	-111,78	-0,02
RESULTAT FONCTIONNEMENT	12 687,54		8 930,18		3 757,36	42,07

Détail du compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits financiers						
768000 - Autres produits financiers	670,12		596,60		73,52	12,32
	670,12		596,60		73,52	12,32
Résultat financier	670,12		596,60		73,52	12,32
RESULTAT COURANT	13 357,66		9 526,78		3 830,88	40,21
Produits exceptionnels						
775200 - Prod cessions actifs - immo corp	833,33				833,33	
	833,33				833,33	
Charges exceptionnelles						
671200 - Pénalités et amendes	301,86				301,86	
671400 - Créances devenues irrécouvrabl	1 141,00				1 141,00	
	1 442,86				1 442,86	
Résultat exceptionnel	-609,53				-609,53	
Impôts sur les bénéfices						
695100 - Is 24 %	117,00		120,00		-3,00	-2,50
	117,00		120,00		-3,00	-2,50
RESULTAT DE L'EXERCICE	12 631,13		9 406,78		3 224,35	34,28
Contributions volontaires en nature						
Prestations en nature						
871000 - Contribution produits	24 320,00		24 320,00			
	24 320,00		24 320,00			
Total des produits	24 320,00		24 320,00			
Mise à disposition gratuite						
862000 - Contribution charges	24 320,00		24 320,00			
	24 320,00		24 320,00			
Total des charges	24 320,00		24 320,00			

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 277 510 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 12 631 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/04/2019 par les dirigeants de l'association.

Rappel du contexte

Suite à la création de la Communauté d'Agglomération de BAR LE DUC SUD MEUSE au 01 janvier 2013, et en application du code du tourisme, le Conseil Communautaire a décidé et validé le rapprochement des deux offices de tourisme relevant des 2 communautés de communes fusionnées, Office de tourisme de Ligny et ses environs, Office de tourisme de Bar le Duc et ses environs. De cette fusion, a été créé sous forme associative un office de tourisme intercommunal unique, l'Office de tourisme Meuse Grand Sud. Cette fusion a pris effet le 1er janvier 2014. Les deux offices de tourisme concernés ont apporté l'ensemble de leurs éléments d'actifs et de passifs figurant à leur bilan respectif clos le 31 décembre 2013. Cet apport a été effectué à la valeur nette comptable.

Par ailleurs, à compter de l'exercice 2017, pour des raisons fiscales et suite au dépassement de la franchise des activités accessoires lucratives, l'association a mis en place une comptabilité analytique, identifiant ainsi les secteurs lucratifs et non lucratifs, l'activité lucrative restant prépondérante.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et suivant les dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes comptables homologuées par arrêté ministériel du 08 septembre 2014 relatif au plan comptable général en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagements de retraite

Lors de son conseil d'administration du 27 novembre 2012, l'Office de tourisme de Bar-Le-Duc et ses environs avait décidé de faire gérer les engagements de retraite par une compagnie d'assurance. Une couverture partielle a été mise en place par souscription d'un contrat avec prise d'effet en décembre 2012. Ce contrat a été transféré à l'Office de tourisme Meuse Grand Sud. Le montant des engagements estimé par l'assureur s'élève au 31 décembre 2018 à 51 514 €. La couverture souscrite, 19 230 € a été comptabilisée en charges dans les comptes de l'office: 10 000€ au titre de 2012, 3470 € au titre de 2013, 5760 € au titre de 2014. L'ensemble du contrat transféré à l'office de tourisme Meuse Grand Sud est évalué au 31 décembre 2018 à 22 028,89 €.

Les indemnités de départ à la retraite qui excèdent la couverture partielle ne sont pas provisionnés; ce montant non couvert s'élève donc au 31 décembre 2018 à 29 485,11 €.

Les principales hypothèses de calcul retenues sont les suivantes:

- Age de départ en retraite : 62 ans
- Taux de charges sociales : 50%
- Taux d'évolution des salaires : 2%
- Taux de rendement financier : 2%
- Taux de mortalité : TH-TF 00-02
- Taux annuel de turn-over

Information complémentaire

Une dette envers la ville de Bar-Le-Duc est inscrite dans les comptes 2016 pour un montant de 17 278,09 €. Cette dette correspond aux recettes 2010 du camping non reversées dans l'attente d'un mandatement.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 2 959 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 099			1 099
Immobilisations incorporelles	1 099			1 099
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	37 257			37 257
- Installations générales, agencements aménagements divers	11 194	2 529	6 578	7 145
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 726	1 415		28 141
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	75 177	3 944	6 578	72 543
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 720	18 780		22 500
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	3 720	18 780		22 500
ACTIF IMMOBILISE	79 996	22 724	6 578	96 142

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 944	18 780	22 724
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 944	18 780	22 724
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		6 578		6 578
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		6 578		6 578

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 099			1 099
Immobilisations incorporelles	1 099			1 099
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	37 257			37 257
- Installations générales, agencements aménagements divers	11 194	65	6 578	4 681
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 987	1 021		23 008
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	70 438	1 085	6 578	64 945
ACTIF IMMOBILISE	71 537	1 085	6 578	66 044

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 80 089 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	16 383	10 412	5 971
Autres	60 925	60 925	
Charges constatées d'avance	2 782	2 782	
Total	80 089	74 118	5 971
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	47 195
Total	47 195

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	4 754				4 754
Total	4 754				4 754
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 120 541 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 999	35 999		
Dettes fiscales et sociales	48 772	48 772		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	30 755	30 755		
Produits constatés d'avance	5 016	5 016		
Total	120 541	120 541		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 860
Honoraires np	7 668
Dettes provis. pr congés à payer	15 789
Charges sociales s/congés à payer	5 321
Charges sociales - charges à payer	16 056
Etat - autres charges à payer	250
Formation prof continue cap	2 614
Taxe d'apprentissage cap	470
Subvention à reverser	3 887
Total	53 915

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	886		
Assurance d avance	1 895		
Total	2 782		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	5 016		
Total	5 016		

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

DOCUMENTS FISCAUX

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2019

Exercice ouvert le	01/01/2018	et clos le	31/12/2018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social :	
ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY					
SIRET		7 9 9 8 2 9 7 5 9 0 0 0 1 5			
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
10 rue Lapique Communauté Agglomération 55000 BAR LE DUC					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
				SIRET	
B ACTIVITE					
Activités exercées		Autres services de réservation et activités connexes		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%	
		Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	
		0		0	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV exonérées art. 238quindecies	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines	
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Autres dispositifs	
				Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W					
Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X					
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case					
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
G COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité					
Viseur conventionné					
Nom, adresse, téléphone, Télécopie					
- du comptable : SA FIDUREX					
29 boulevard de la Rochelle 55000 BAR LE DUC					
- du conseil :					
- du CGA ou du viseur conventionné :					
- N° d'agrément :					

Cegid Group

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY
10 rue Lapique
Communauté Agglomération
55000 BAR LE DUC

Numéro SIRET du principal établissement

79982975900015

Code APE

7990Z

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

I Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	12 636
b	Dont plus-value nette à court terme	833
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	12 636
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois / 12	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable dans la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k		

l III Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)

m IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2019

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même		a	Payées par un établissement chargé du service des titres			b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾								(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾								(e)		
								(f)		
								(g)		
								(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾								(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾								Total (a à h)		
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
J DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
RÉMUNÉRATIONS						MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)						MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
						MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)						MVLT réalisée au cours de l'exercice				
						MVLT restant à reporter				

Ce document contient une mention
expresse (art. 1727 II-2 du CGI)

1

10 rue Lapique
Communauté Agglomération
55000 BAR LE DUC

[illegible]

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		10 rue Lapique 55000 BAR LE DUC		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		79982975900015		Néant		*	
						Exercice N clos le, 31/12/2018	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC	
		Frais de développement *		CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG	
		Fonds commercial (1)		AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO	
		Constructions		AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles		AT		AU	
		Immobilisations en cours		AV		AW	
		Avances et acomptes		AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT	
		Autres participations		CU		CV	
		Créances rattachées à des participations		BB		BC	
		Autres titres immobilisés		BD		BE	
		Prêts		BF		BG	
		Autres immobilisations financières*		BH		BI	
		TOTAL (II)		BJ		BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM	
		En cours de production de biens		BN		BO	
		En cours de production de services		BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS	
		Marchandises		BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY	
		Autres créances (3)		BZ		CA	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD		CE	
		Disponibilités		CF		CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		
	TOTAL (III)		CJ		CK		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		1A		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)		DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	35 621	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	17 000	
	Report à nouveau		DH	86 962	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	12 631	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	152 215	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	4 754	
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	4 754	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	35 998	
	Dettes fiscales et sociales		DY	48 771	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	30 754	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	5 016	
TOTAL (IV)		EC	120 540		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	277 510		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	120 540
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY

Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	5 351	FB		FC 5 351
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF
		services *	FG	122 297	FH		FI 122 297
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	127 649	FK		FL 127 649
	Production stockée*						FM
	Production immobilisée*						FN
	Subventions d'exploitation						FO 369 763
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP 5 878
	Autres produits (1) (11)						FQ 1 288
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 504 579
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS 4 514
	Variation de stock (marchandises)*						FT (278)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW 172 116
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX 9 339
	Salaires et traitements*						FY 234 210
	Charges sociales (10)						FZ 68 611
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	– dotations aux amortissements*				GA 1 085
			– dotations aux provisions*				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC 1 948
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD
	Autres charges (12)						GE 343
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 491 892
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG 12 687
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL 670
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM
	Différences positives de change						GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO
	Total des produits financiers (V)						GP 670
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR
	Différences négatives de change						GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT
	Total des charges financières (VI)						GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV 670
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW 13 357

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous ☒

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature ☐

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	biens			
	services			
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Désignation de l'entreprise										ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY										Néant ☐ *		
												Exercice N										
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA											
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	833										
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC											
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	833										
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	1 442										
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF											
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG											
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	1 442										
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	(609)									
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ											
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK	117										
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	506 083											
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	493 452											
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	12 631									
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO										
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY										
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										1G										
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP										
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ										
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H										
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										1J										
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K										
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										HX										
	(9)	Dont transferts de charges										RC										
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RD										
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A1	4 737									
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A2										
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives										A3										
	(13)	obligatoires										A4										
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le										Exercice N										
	Pénalités, amendes fiscales et pénales										Charges exceptionnelles					Produits exceptionnels						
	Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice										301											
	Produits des cessions d'éléments d'actif										1 141					833						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N											
										Charges antérieures					Produits antérieurs							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous ☒

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	301
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	1 141
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	1 442
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	833
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	833

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
INCORP.		TOTAL I				CZ		D8		D9		
		TOTAL II				KD	1 099	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	37 256	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	11 193	KW		KX	2 529	
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	26 725	LC		LD	1 415	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	75 176	LO		LP	3 944	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	3 720	8V		8W	18 780
		Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V			
TOTAL IV					LQ	3 720	LR		LS	18 780		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	79 995	ØH		ØJ	22 724		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3			
INCORP.		TOTAL I		IN		CØ		DØ			
		TOTAL II		IO		LV		LW	1 099		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	37 256	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM	6 578	MN	7 145	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	28 140	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	6 578	NH	72 543	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	22 500	ØZ	
		Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	22 500	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	6 578	ØL	96 142	ØM			

Exercice N clos le : 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	1 099	PF		PG		PH	1 099					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ							
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	37 256	QA		QB		QC	37 256					
Autres	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	11 193	QE	64	QF	6 578	QG	4 680						
	immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK						
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	21 987	QM	1 020	QN		QO	23 008						
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT							
TOTAL III			QU	70 438	QV	1 085	QW	6 578	QX	64 945					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	71 537	ØP	1 085	ØQ	6 578	ØR	66 044					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements TOTAL I	M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Autres immob. incor- porelles TOTAL II	N7	N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3			
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1			
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL					NM					NO				
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ						
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9				Z8				
Primes de remboursement des obligations							SP				SR				

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice	Correction +	Correction -	Total
		A	B	C	A + B - C
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I			
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	1 099		1 099
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		37 256			37 256
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	11 193			11 193
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 987			21 987
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL III		70 438			70 438
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		71 537			71 537
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	4 754	5W		5X		5Y	4 754
TOTAL II	5Z	4 754	TV		TW		TX	4 754	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P	928	6R		6S	928
	Sur comptes clients	6T	4 952	6U	1 019	6V		6W	5 971
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	1 141	6Y		6Z	1 141	7A	
	TOTAL III	7B	6 093	TY	1 948	TZ	1 141	UA	6 900
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	10 847	UB	1 948	UC	1 141	UD
Dont dotations et reprises { – d'exploitation – financières – exceptionnelles		UE	1 948	UF	1 141				
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^e du C.G.I									10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
---	--

[illegible]

AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	
-------------------------------------	--

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL			UM			UN		
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT			UV			UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	5 971				5 971			
	Autres créances clients				UX	10 410		10 410					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	2 959		2 959					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	7 022		7 022					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	50 943		50 943					
	Charges constatées d'avance				VS	2 781		2 781					
TOTAUX				VT	80 089		VU	74 118		VV	5 971		
RENVOS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG									
		à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	35 998		35 998						
Personnel et comptes rattachés				8C	15 789		15 789						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	28 170		28 170						
État et autres	Impôts sur les bénéfices			8E	117		117						
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	1 361		1 361						
collectivités publiques	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	3 334		3 334						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	30 754		30 754						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L	5 016		5 016						
TOTAUX				VY	120 540		VZ	120 540					
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/12/2018	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	12 631
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	301			
	Amendes et pénalités		WJ	301	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8				
									ZN				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN						
							WO						
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	2 546			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
TOTAL I										WR	15 478		
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV				
									WH				
									WP				
									WW				
									XB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6										
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ										
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : { Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		XA									
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF		
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC				
Bassin urbain à dynamiser (art.44 sexdecies)		PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI		XG	2 842		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
TOTAL II										XH	2 842		
III. RÉSULTAT FISCAL													
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	12 636					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL		XJ				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL	12 636			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN		XO				

ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY		Néant ☐ *	
I.	SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	42 886	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	12 636	
Déficits reportables (différence K4-K5)			K6	30 249	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	30 249	
II.	INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	21 110	
III.	PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO	
			↓		↓
			ligne W1		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	82 556	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { – Réserve légale – Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	9 406			ZD	5 000				
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE					
						ZF					
	TOTAL I	ØF	91 962			ZG	86 962				
					ZH	91 962					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7		YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT	40 822			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8	3 998	XQ	3 998			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	3 861			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	9 206			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES	2 040	ST	114 227			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	172 116			
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW				
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS		9Z	9 339			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	9 339			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	18 138			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	6 573			
DIVERS	— Montant brut des salaires *						ØB	229 976			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%		
	— Numéro du centre de gestion agréé *		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	RESIDENCE MOBILE OCCASION 10/05/2006	6 578	6 578		
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1	833	833	833			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨		833				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY

Néant

X *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY				Néant ☒ *			
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
		5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e ,6 ^e ,7 ^e e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve				montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③		ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY		Néant	X*
Exercice ouvert le : 01/01/2018 et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois	12
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I	Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II	Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III	Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV	Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG	
V	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	
Effectifs au sens de la CVAE		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence	GY		
Date de cessation	HR		

* Des explications complémentaires sur cette rubrique sont données dans la note n° 203.

(*) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OJ et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 7 9 9 8 2 9 7 5 9 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY

ADRESSE (voie) 10 rue Lapique

CODE POSTAL 55000 VILLE BAR LE DUC

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

1

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 79982975900015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISEASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY

ADRESSE (voie)10 rue Lapique

CODE POSTAL55000VILLEBAR LE DUC

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISEP5

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse : N° Voie

Code PostalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse : N° Voie

Code PostalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse : N° Voie

Code PostalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse : N° Voie

Code PostalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse : N° Voie

Code PostalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse : N° Voie

Code PostalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse : N° Voie

Code PostalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse : N° Voie

Code PostalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

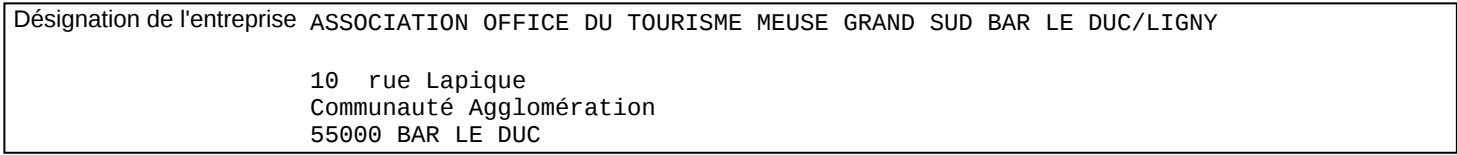
Adresse : N° Voie

Code PostalCommunePays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CA18CHAPAY

[illegible]

CA20CHAAVA
$$\begin{array}{c} 1 \\ \diagdown \\ 1 \end{array}$$

10 rue Lapique
Communauté Agglomération
55000 BAR LE DUC

[illegible]

CA17PROREC

$$\begin{array}{c} 1 \\ \diagdown \\ 1 \end{array}$$

10 rue Lapique
Communauté Agglomération
55000 BAR LE DUC

[illegible]